

# Le matériel

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **42 (2000)**

PDF erstellt am: **25.09.2022**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le problème du rôle joué par la ceinture, ou *cingulum militare*, doit également être évoqué. Au début de notre ère, ce ceinturon militaire était le symbole du soldat par excellence<sup>5</sup>, le signe distinctif qui indiquait son statut et le différenciail du civil. Il est donc tout naturel qu'on le prenne ici en compte. A une époque plus tardive, notamment au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, il est vrai que le rôle de la ceinture a évolué; si son attribution restait en premier lieu militaire<sup>6</sup>, on la trouvait également portée parfois dans la sphère civile<sup>7</sup>.

Venons-en au problème le plus épineux, celui du harnachement des chevaux. En raison de la méconnaissance actuelle de l'équipement des chevaux civils à l'époque romaine<sup>8</sup>, il peut paraître imprudent de vouloir cantonner ces objets au contexte militaire. Mais au vu de l'abondance des effets de harnachement dans les sites à caractère militaire, comme les forts de Bretagne ou la zone du *limes* rhéno-danubien, force est de constater leur lien étroit avec la présence de soldats. Il existe certes quelques témoignages du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. figurant des chevaux montés par des civils – notamment dans les provinces, en relation avec le domaine de la chasse – mais ceux-ci sont négligeables face au nombre de trouvailles en contexte militaire. On peut donc affirmer que ce sont généralement des harnais militaires que l'on retrouve<sup>9</sup>. Nous résumerons donc en disant que, sans exclure totalement la possibilité d'une appartenance civile pour de tels objets, la probabilité qu'ils soient militaires est suffisamment élevée pour justifier leur présence dans ce catalogue des *militaria*.

La catégorie suivante, nommée « autre équipement », prend en compte des boucles diverses, des boutons à anneau et des boutons à rivet; comme pour les objets de harnachement, on ne peut pas prouver l'appartenance systématique de ce matériel aux *militaria*, mais c'est leur présence récurrente dans des sites militaires qui nous a poussés à les prendre en considération.

Une dernière catégorie comprend les objets hypothétiquement militaires, mais dont la présence dans ce catalogue ne peut être entièrement justifiée; c'est le plus souvent en raison de leur caractère fragmentaire ou de l'absence de parallèle satisfaisant qu'ils ont été rejetés dans le paragraphe appelé « *Militaria?* ».

D'autres objets auraient encore pu être pris en compte dans le cadre de cette étude: c'est le cas notamment des éperons et des mors; comme les objets pré-cités, ils peuvent également être liés à une présence militaire. Toutefois, leur nombre relativement restreint, ainsi que la fréquente incertitude quant à leur lieu de trouvaille, nous ont incitée à les laisser de côté dans le cadre de ce travail, sans toutefois pour

autant exclure la possibilité de les traiter dans une étude ultérieure. Les talons de hampes n'ont été pris en considération que dans la mesure où ils ont été mis au jour en compagnie d'un fer de lance ou d'une pointe de projectile, cela dans le but d'éliminer les talons qui pouvaient garnir l'extrémité d'un simple pieu. Enfin, le problème des fibules ne sera pas étudié ici; bien que certains types provenant d'Avenches puissent être mis en relation avec le domaine militaire (types Riha 3.23, fibules en forme de pelte; type Riha 5.2, fibules d'Aucissa; type Riha 6.5, fibules cruciformes), les auteurs s'accordent en général à dire qu'il ne s'agit pas de types spécifiquement et exclusivement militaires<sup>10</sup>. Il serait toutefois intéressant, dans le cadre d'une étude plus large, d'étudier la répartition des fibules en relation avec celle des *militaria*.

## Le matériel

Les *militaria* d'Aventicum se divisent en six grandes catégories:

1. Les armes
  - 1.1. Les armes offensives
  - 1.2. Les armes défensives
2. Les ceintures et les tabliers de lanières
3. Les récompenses militaires (ou *dona militaria*)
4. Le harnachement des chevaux
5. Les autres effets d'équipement
6. Les objets supposés militaires (*militaria?*)

Le matériau que l'on rencontre le plus fréquemment est le bronze (terme général employé pour désigner tous les alliages de métal non-ferreux à base de cuivre), qui constitue autant les éléments de fourreaux que les écailles des cuirasses, les différentes parties des ceintures et des tabliers de lanières, les boucles diverses ou les éléments de harnachement des chevaux, par exemple les phalères, les pendeloques et les appliques diverses. C'est dans le domaine des armes offensives qu'apparaît le fer, qui forme les projectiles d'artillerie, les lances et les flèches, ainsi que la lame des glaives; ce matériau est aussi utilisé dans la fabrication des cuirasses segmentées (plaques) et des cottes de mailles. L'os est nettement plus rare; pourtant, on le retrouve – associé à de l'ivoire – dans la composition des poignées de glaives et d'épées, ainsi que sous la forme d'une glissière de fourreau et d'un bouton à anneau. Les bois de cerf ont été utilisés pour créer des pendeloques, dont le caractère militaire n'est pas assuré. Enfin, on relèvera la présence d'un médaillon en verre, qui décorait une phalère.

<sup>5</sup> BISHOP 1991, p. 21; DESCHLER-ERB 1999, p. 40.

<sup>6</sup> NÖLKE 1986, p. 215.

<sup>7</sup> VON SCHNURBEIN 1995, p. 145.

<sup>8</sup> RABEISEN 1990b.

<sup>9</sup> BISHOP 1988, p. 116.

<sup>10</sup> Voir les avis divers de: RIHA 1994, p. 19-20 et MAZUR 1998, p. 26 pour le type 3.23; RIHA 1994, p. 19-20, REY-VODOZ 1998, p. 24-25 et MAZUR 1998, p. 34 pour le type 5.2; DONDER 1994, p. 137, RIHA 1979, p. 169-171, RIHA 1994, p. 19-20, MAZUR 1998, p. 53 et KAZANSKI 1995, p. 37 pour le type 6.5. Seule E. RIHA accepte une attribution purement militaire pour les trois types.